PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 AVRIL 2025 à 18h

Sous la présidence de M. GREFF Honoré

Membres présents : BARDA JP - CONRAD J- COURS M– DE FRANCESCO D - DURSUN M - FELT T - GREFF H - KOMLANZ E – LANG JB – MULLER M – OLIVERO M - RINKENBACH R – SCHOUVER B - SIEBERT C – ZINS M - ZOWNIR STEINER M

Membres absents excusés : GAUTAUX E

Membres absents non excusés : LANG N - PROUST F

Procurations : GAUTAUX E à RINKENBACH R

Désignation du secrétaire de séance

Sur proposition du maire, le conseil municipal désigne Nelly HEISSLER, adjoint administratif en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et 1 vote pour par procuration.

1. Demande de subvention broyeur

Le maire propose aux conseillers de déposer une demande de subvention auprès de l'ADEME 'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie' qui alloue des subventions pouvant aller jusqu'à 80% du montant HT dans la limite de 5 000€ maximum pour l'achat d'un broyeur à végétaux.
Les conseillers donnent leur accord à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Validation achat broyeur

L'adjoint en charge des services techniques présentent les devis obtenus :

- Société AK Industrie – Seingbouse = 17 500€ HT soit 21 000€ TTC
- LMF Motoculture – Keskastel = 17 334€ HT soit 20 800,80€ TTC

L'adjoint propose de retenir le devis de la société LMF Motoculture qui en plus d'être la mieux disante, propose un broyeur avec un moteur plus puissante (25 cv contre un de 18 cv).

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour l'achat du broyeur proposé par la société LMF Motoculture par 13 voix pour, 1 pour par procuration et 3 abstentions.

3. Tarif apport + broyage déchets verts

Le maire propose d'instaurer un tarif unique de 10€ le m3 de produits à broyer.
Ce tarif pourra être revu si nécessaire après mise en service du broyeur et utilisation effective.
Les conseillers votent pour la mise en place dudit tarif par 14 votes pour dont 1 par procuration et 2 abstentions.

4. Attribution devis travaux cheminement doux Barrière – Gare + subvention

L'adjoint en charge de l'urbanisme présente les offres obtenues pour la réalisation de la dernière tranche de cheminement doux correspondant à 65ml, qui achèvera la jonction entre la rue de la Barrière et la rue de la Gare :

- SAS JACQUOT TERRASSEMENT : 49 590€ HT soit 59 508€ TTC
- KARP & Fils SAS : 48 642,50€ HT soit 58 371€ TTC
- TP KLEIN : 29 915,50€ HT soit 35 898,60€ TTC

L'adjoint propose de retenir l'offre de la société TP KLEIN qui est la mieux disante. Et propose de déposer une demande de subvention AMISSUR auprès du Département pour ce projet.

Après en avoir délibéré le conseil valide la proposition de l'adjoint et autorise la demande de subvention correspondante à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Validation convention GOUT'B pour installation pergola

Le maire informe les conseillers que les propriétaires du bar à pâtes 'Goût'B' ont déposé une demande d'installation d'une pergola démontable devant leur commerce durant la belle saison. Cette zone située sur le domaine public représente une surface d'environ 42m².

Toute occupation du domaine public étant soumise à une autorisation préalable par voie d'arrêté municipal. Et toute autorisation d'occupation du domaine public donnant obligatoirement droit à perception d'une redevance (article 2125 du code général de la propriété des personnes publiques) ; le maire propose d'instaurer un tarif pour la mise en place de ladite pergola sur le domaine public à 40€ par mois d'utilisation.

Après en avoir délibéré, les conseillers donnent leur accord par 13 voix pour dont 1 par procuration et 2 abstentions.

6. Validation devis forage

L'adjoint en charge de l'urbanisme rappelle aux conseillers que nous avions obtenus des offres en 2020 et 2021 pour le forage d'un puits au niveau du stade pour l'arrosage des deux stades de la commune.
L'un en 2020 de la société Hydro Maestro de Herbsheim pour 33 676€HT soit 40 411,20€ TTC et l'autre en 2021 de le société Alca Forage de Verdun pour 17 280€ HT soit 20 736€ TTC.
La société Alca forage qui avait été choisie n'a jamais honoré notre commande, et a fermé ses portes depuis.

L'adjoint présente le seul nouveau devis obtenu de la société WURTZ Forages 57 de Volmunster et propose aux conseillers de le valider. Celui-ci s'élève 23 995€ HT soit 28 794€ TTC pour un diamètre de forage de 244mm pour 50m de profondeur.

Le conseil autorise le maire à signer ledit devis et à faire réaliser les travaux par 16 votes pour dont 1 par procuration et 1 contre.

7. Divers

- GAEC de la grotte
  La consultation publique concernant l'augmentation de l'effectif de l'élevage de vaches laitières de la GAEC rue de la Grotte est arrivée à son terme le 27/04.
  Le conseil est appelé à donner son avis au plus tard dans les 15 jours suivants soit au plus tard le 12/05. Aucun commentaire n'a été déposé en mairie. Le conseil n'a pas donné d'avis défavorable.

- Maison Kipper rue du Pont
  Le maire informe les conseillers que la commune est toujours intéressée par le rachat de la maison Kipper aux héritiers et présente le projet communal correspondant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h15.

Le Maire
GREFF Honoré

MAIRIE de